

Conseil municipal du 16 janvier 2018

Présents : Mesdames Carrière, Mayer, Sépafedo, Dourot
Arroult

Messieurs Briand, Eard, Roussaud, Queinnee,
Boucher, Réveillère, Reste

Martine Coste ayant donné pouvoir à J. Réveillère

Laurie Théron ayant donné pouvoir à M. Arroult

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Claire Dourot

Absent excusés : Francis Coudat

La séance est ouverte à 14h06

I Après le Maire propose à l'assemblée d'ajouter une
délibération relative à l'adhésion au service de médecine
préventive du Centre de gestion dans le point des prestataires
diverses.
Accepté à l'unanimité.

II Réalisation des travaux sur le mur du cimetière -
Le mur intérieur du cimetière situé à gauche de
l'entrée est en très mauvais état.
M. Boucher présente la possibilité de faire appel à
l'association CONCORDIA pour réaliser ces travaux d'un
duré d'environ un mois - Il s'agit d'un chantier
international avec des jeunes de 18 à 25 ans, y compris
des jeunes d'Anzelle intéressés. L'équipe est encadrée
par 2 professionnels (animateur technique et animateur
"culturel").

M. Réveillère demande à l'assemblée d'accepter la
réalisation des travaux utiles sur le mur du cimetière,
de l'autoriser à engager les travaux en 2018 pour un montant
minimal de 8500 € TTC et à charger le Maire,
d'étudier toutes les demandes nécessaires à la réalisation
des travaux notamment avec l'association Concordia.
Accepté à l'unanimité.

III Décision modificative n°1 sur le FPIIC
Mme Sépafedo expose que le compte en dépenses sur le
FPIIC est insuffisant pour couvrir la dépense.

Il est proposé de l'alimenter à partir du compte "Autres frais divers" à hauteur de 2110 € -
Accepté à l'unanimité -

IV Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissements avant le vote du budget 2018.
Mme Segredo expose la nécessité pour le Maire d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissements dans la limite du montant des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
Ce, afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2018.

V Demande de subvention au titre de la DETER pour l'école maternelle.
Mme Réveillère informe l'assemblée que la commune peut bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour les travaux de l'école maternelle en faveur de la transition énergétique (isolation de la toiture). La demande de financement déposée auprès du Sicaud ne sera pas acceptée car ce qui avait été envisagé. Il est donc nécessaire de demander la DETER en complément.
Mme Réveillère demande à l'assemblée d'accepter la demande de subvention à la DETER (Taux maximum 60%) pour les travaux d'isolation de la toiture de l'école maternelle pour un montant prévisionnel de 62 790,18 HT
Adopté à l'unanimité -

VI Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations du Maire.
Décision n° 4 : demande subvention auprès de l'ADOUR pour l'acquisition d'une machine à désinfecter pour un montant de 14 599 € HT.
Décision n° 5 : renouvellement du contrat d'assurance auprès de la SATAC pour les biens et les personnes pour un montant de 7 562,90 € TTC
Décision n° 6 : Consultation pour la maintenance et le dépannage du parc informatique communal.
L'entreprise HISTO a été retenue = 2 400 € HT/an

Cette échoppe intervient de façon très satisfaisante dans les communes voisines.

VII Questions diverses :

→ Adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion -

Jusqu'au 31/12/17, le Sicoval comptait dans ses effectifs un médecin qui assurait le service pour les agents de la commune. Ce médecin est parti à la retraite et n'a pas pu être remplacé.

M. le Maire expose que la commune a la possibilité d'adhérer au service de médecine préventive du Centre de gestion de la Haute Garmue par une adhésion de 67 € par agent = coût global pour la commune : 1675€ Accepté à l'unanimité -

→ Commission Espace Public

M. Bacher expose l'état de réflexions menées à ce jour :
- Prise de contact avec le CAUE pour faire un état des lieux de patrimoine immobilier de la commune.
Le CAUE peut accompagner la commune pour rendre les données propres au choix du maître d'œuvre -

→ Modification des statuts du Syndicat Mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Breuil-Lafage.

→ Changement des jours de collecte à partir de 5 mars
Emballage jaune (bac jaune) : les lundis / 15 j
Déchets ménagers résiduels (bac gris) : les mercredis
Les bacs sont à sortir la veille au soir -

Il s'agit d'optimiser les tournées -

La collecte des encombrants se fera désormais seulement à la demande faite au Sicoval, jusqu'à 6 x / an.

(maximum 5 unités par habitation et par collecte)
Les calendriers papier sont distribués d'ici fin janvier et sont consultables dès maintenant sur les sites du Sicoval et de la commune.

→ Mireille Arnault a donné des diverses décisions votées au dernier conseil de communauté du Sicoval.

→ Le calendrier des permanences de 1^{er} semestre 2018
des Conseillers Départementaux : Michel PRUVOT et
Bernard BAGNÉRIE centre de Castanet-Tolosan -
A Angielle : vendredi 26 janvier 2018 - 16^h - 17^h

La séance est levée à 10h12

Clément ~~Prud'homme~~ ~~Prud'homme~~ ~~Prud'homme~~
Férez ~~Prud'homme~~ ~~Prud'homme~~ ~~Prud'homme~~ ~~Prud'homme~~ ~~Prud'homme~~